

# l'architecte ?

## L'ARCHITECTE **COÛTE-T-IL CHER** POUR UN PARTICULIER ?

Vous rémunérez l'architecte, mais il vous fait faire des économies...

- le recours à l'architecte assure au particulier une mise en concurrence des entreprises, ce qui est un facteur de baisse des coûts à prendre en considération. En outre, la comptabilité des travaux s'opère au fur et à mesure de l'avancement du chantier,
- l'architecte doit veiller en permanence à ce que le calendrier de la construction soit respecté. Il vérifie que les matériaux utilisés et les techniques de mise en œuvre correspondent parfaitement à ce qui a été prévu dans les marchés d'entreprise,
- un bâtiment construit par un professionnel qui engage sa responsabilité personnelle, vivra mieux et plus longtemps, réduisant ainsi les frais d'entretien,
- les honoraires de l'architecte sont négociables par le client alors que, par exemple, la marge du constructeur de maisons individuelles n'est pas clairement identifiée,
- l'architecte, professionnel du développement durable, vous proposera les solutions techniques les plus adaptées au bâtiment, au site et à vos usages, ainsi que les meilleures performances énergétiques. Vos factures s'en ressentiront.